

# MA RETRAITE,

 *je veux la vivre !*

« *A quel âge pourrais-je partir ?* » - « *Quel sera le niveau de ma pension ?* »

Ce sont les interrogations et inquiétudes de trois salariés sur quatre. Les jeunes se demandent tout simplement si pensions et retraites existeront encore dans vingt ans...

De mars à mai s'ouvre une nouvelle phase de discussions avec le gouvernement sur l'avenir de notre système de retraite. Il veut confirmer les orientations tracées en 2003 : allongement à 41 ans de la durée de cotisation et baisse du niveau des pensions. Il veut mettre en cause le dispositif de départ anticipé longues carrières. Il prépare un nouveau projet de loi pour le mois de juin. De son côté, le MEDEF fait monter les enchères en proposant de reculer le droit à la retraite à 62 ou 63 ans et de réduire la contribution des entreprises au financement des retraites.

Tous les salariés sont concernés et les femmes déjà particulièrement pénalisées, le seront encore plus.

**Les UD CGT - FSU - SOLIDAIRES estiment que la meilleure façon d'aborder de telles échéances est d'exprimer dès à présent les revendications de tous, actifs et retraités.**

**Garantir le niveau des retraites.** Garantir à chacun un niveau de pension au moins égal à 75% de son salaire, avec un minimum qui ne soit pas en dessous du SMIC.

**Assurer le droit à la retraite à partir de 60 ans.** Le droit à une retraite à 60 ans à taux plein doit être accessible à tous. Il doit garantir le choix effectif du salarié de cesser son activité.

En revanche, **nos organisations syndicales sont opposées à l'allongement projeté de la durée de cotisation à 41, puis 42 ans.** Elle propose que la durée exigée pour obtenir le plein des droits à retraite prenne en compte les périodes de stages, d'études et de premières recherches d'emploi.

## **Reconnaître la pénibilité au travail**



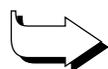
Il faut obtenir la possibilité d'un départ anticipé en retraite pour les salariés ayant exercé des travaux pénibles ou des emplois à fortes contraintes.

## **Assurer le financement des retraites**



Financer la retraite doit porter l'exigence d'une modification de la répartition des richesses en faveur du travail. Le recours au travail précaire doit être lourdement taxé, les profits financiers doivent être mis à contribution, le système des exonérations financières aux entreprises doit être revu pour être investi dans les politiques sociales.

## **Agir pour les salaires !**



Le salaire brut est le moteur des cotisations sociales qui sont le cœur du financement de la protection sociale dont la retraite !

Agir aujourd'hui pour des augmentations de salaire est donc une action nécessaire pour assurer l'avenir des retraites solidaires intergénérationnelles.

**Les UD CGT - FSU - SOLIDAIRES  
appellent à manifester**

**SAMEDI 29 MARS**

**Nantes - Place du Commerce à 14h30**

**Saint-Nazaire - Place des droits**

**de l'homme à 14h30**

**ENSEMBLE POUR  
L'AVENIR DES  
RETRAITES  
CONSTRUISONS  
LA MOBILISATION**